

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 30 mars 2020 en visio-conférence



Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

La séance débute à 18h00.

DISPARITION DE GEORGES MERLOT

> Le bureau directeur marque un temps de pensée à la mémoire de notre ami, président du comité départemental de handball de la Seine-Saint-Denis, décédé ce dimanche. Un communiqué a été publié par le président, dans lequel, avec la présentation de ses condoléances, la ligue s'associe à la peine de la famille et des proches de Georges.

INFORMATIONS CLUBS

> Le **Noisy-le-Grand HB** sollicite les services de la ligue afin de l'accompagner pour mettre en œuvre un projet de fusion avec le **HBC Gagny**, qui avait été présenté au bureau directeur régional en 2019. Les 2 conseils d'administration des clubs dans une réunion commune en date du samedi 14 mars ont décidé de leur fusion, à compter de la saison 2020-2021. Celle-ci ayant été acté par Assemblée Générale en milieu d'année 2019. Un support de modification de statuts du club est demandé.

Le dossier est confié à la commission des statuts et de la réglementation qui tiendra informé le bureau directeur de son suivi avec les dirigeants du club.

> L'**Entente Roissy-Ozoir** souhaite que les instances reviennent sur une décision concernant une de ses équipes féminines, et qui a été actée lors de la saison 2018-2019, et pour laquelle le club avait été débouté, aussi bien par la CRL Île-de-France que par le Jury d'appel. La présidente de la commission statuts et règlements de la ligue est chargée de la réponse.

> Le président de l'association **Savour'Hand** nous communique ses statuts rectifiés, suite à notre entretien d'il y a quelques semaines en bureau directeur régional. Le dossier est confié à la présidente de notre commission des statuts & règlements qui est chargée de faire un compte-rendu au prochain BD régional du 6 avril prochain.

AGENCE NATIONALE DU SPORT HANDBALL

> En préparation du comité territorial du 31 mars, Nathalie Lassalle présente les éléments qu'elle proposera aux débats aux présidents de comité, afin de structurer notre méthode de mise en œuvre des deux étapes, l'une d'évaluation des actions réalisés en 2019, et l'autre des demandes de subventions pour 2020, compte tenu des éléments que nous avons reçus du comité de pilotage ANS HB fédéral (détermination des objectifs d'action à mobiliser et montant de l'enveloppe territoriale IDF).

En parallèle, un chantier important s'ouvre pour les clubs les comités et la ligue, il s'agit de l'apprentissage. Cette approche qui consiste à mettre en formation en alternance, dans des clubs, des salariés qui bénéficient d'une formation sur le tas, en parallèle à des formations dispensées par des organismes dédiés, comme c'est maintenant le cas pour la ligue Île-de-France de handball, revêt une grande importance, tant pour les intéressés, que pour les clubs qui peuvent bénéficier, sur les deux premières années, d'un soutien financier très important.

Dans ce contexte, l'agence nationale du sport a souhaité renforcer la collaboration entre l'État et les fédérations en matière de soutien à l'emploi et l'apprentissage en lien avec le déploiement des projets sportifs fédéraux et leur déclinaison territoriale.

Cette volonté s'ajoute aux relations déjà fortes qu'entretiennent la FFHandball, ses clubs, ses comités et ses ligues avec le ministère des sports et ses services déconcentrés en région et en département.

Aussi, la FFHandball considère que ce partenariat conforté est une opportunité pour consolider encore la cohérence entre les orientations de l'État et les besoins fédéraux en matière de professionnalisation et d'insertion professionnelle des jeunes par l'apprentissage.

Dans ce cadre, et malgré les conditions difficiles que connaît aujourd'hui notre pays, les référents emploi/apprentissage de la ligue vont traiter ce dossier de manière prioritaire ne, en organisant rapidement les précisions nécessaires à ces orientations et évoquer, avec les clubs et les comités, les besoins liés à notre contexte territorial.

SERVICE AUX CLUBS

- > Pour des raisons évidentes, les livraisons des dotations des **labels écoles de hand** (drapeaux & chartes) sont repoussées à septembre prochain.
- > Les clubs retenus à l'issue de l'**appel à projet Hand à 4** ont été livrés en matériels et en bons de formation. La validité d'utilisation de ces bons, fixée à fin juin, est décalée de quelques mois.
- > Les **rencontres nationales de hand'ensemble** pourraient être repositionnées à la fin septembre. Rappelons que l'édition 2019 avait déjà dû être annulée (en raison de la canicule).
- > Le secteur doit livrer à la fédération le nom des correspondants du territoire concernant certains chantiers (la féminisation « hand pour elles », etc).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

- > Avec l'éclairage des dernières informations en la matière, provenant aussi bien des autorités gouvernementales que de la fédération (prolongation de 3 mois du délai obligatoire [6 mois] de validation des comptes du précédent exercice, assouplissement des règles de tenue des assemblées par voie électronique...), le bureau directeur a préparé les diverses hypothèses qui se présentent à nous en la matière, sur lesquelles nous échangerons avec nos collègues présidents des comités départementaux lors de notre comité territorial du 31 mars, afin de déterminer une position aussi commune que possible sur le sujet.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Christian Pastor présente le projet de sa commission territoriale validé lors de la visio-conférence de la réunion plénière du 26 mars. Il s'agit des décisions à prendre concernant les différents accès et descentes entre les niveaux du championnat régional, ainsi que l'accès de la promotion aux championnats de France (N3M & N2F).

Le bureau directeur approuve ces conclusions. Elles seront présentées à la validation du comité directeur territorial du 31 mars. Maryse Brunet-Engramer et Nicolas Zajac, membres de la COC territoriale, seront invités à ce comité directeur territorial.

ARBITRAGE

- > Jean-Philippe Mennesson s'inquiète des conséquences du reformatage, exceptionnel, des championnats nationaux, à la suite de l'impact sur leur organisation que devraient avoir les décisions prises en cette fin de saison tronquée. Ainsi serait-il demandé à l'arbitrage régional de mettre à la disposition de la fédération 3 binômes pour la nationale 3 masculine et 3 autres binômes pour la nationale 2 féminine.

La séance est levée à 20h15.



Georges Potard
Président

Robert Lafond
Secrétaire Général